

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie originale. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Comprend du texte en anglais.

ARGUS

JOURNAL ELECTORIQUE



La Liberté de la Presse est le Paladium de tous nos Droits Civils, Politiques et Religieux; que cette vérité nous soit toujours présente; qu'elle soit gravée dans le cœur de nos enfans..... Junius

VOL. II.]

MONTREAL, 11 MARS, 1828.

[No. 13.

CHANSON.

Sur les cassations de Milice.

Air: { Séparons nous, séparons nous, ou
Lison dormait dans un bocage.

Dalhousie lisant la Gazette
Y vit chose qui lui déplut,
Aussitôt par terre il la jette
Il se démène tant et plus;
Je punirai cette insolence
S'écrie-t'il en frappant du pied,
Je casserai, je chasserai,
J'en jure sur ma conscience
Je casserai, je chasserai
De milice tout officier.

Ensuite à grand cris il appelle
Ses chers et discrets confidants,
Tuc! la pensée officielle
Se manifeste avant le temps,
En accord les cris, les courbettes,
Font entendre échos répétés,
Ils faut casser, ils faut casser
S'il le faut avec nos baguettes
Ils faut casser, ils faut casser
Tous ces impudens officiers.

Dalhousie apprête sa foudre
Fisher tient prêts ses pots à feu,
Voilà de quoi réduire en poudre
Les Canadiens ces vilains gueux.
Dalhousie se gonfle d'ivresse
Il se tient pour le coup vainqueur
Ah! quelle erreur, ah! quelle erreur
Ecossois, grosse est la finesse
Ah! quelle erreur, ah! quelle erreur
Elle te fera mal au cœur.

Vous qu'un véritable courage
De la PATRIE fit mériter,
D'un Gouverneur la sottise raga
Croit follement vous dégrader.
Il vous fera seulement dire
Puisqu'il le faut, séparons nous,
Séparons nous, séparons nous
Allons chacun chez-nous en rire
Séparons nous, séparons nous
De Dalhousie et son courroux.

POUR L'ARGUS.

Mr. l'Editeur,

Par un effet du plus grand hazard il m'est tombé l'autre jour sous la main une gazette publiée dans le district de St. François, sous le titre de *British Colonist*, dans laquelle se trouve une pièce de vers ou chanson, qui est un des plus grands chefs-d'œuvre qui ait jamais paru sur les bords du St. Laurent. Cette espèce d'ode ou d'épître, [car je ne sais trop quel nom lui donner] est adressée, je crois, à l'éditeur de l'Argus, et je ne doute pas que nos anciens poètes, tels que Voltaire, Boileau, Colardeau, Rousseau, Corneille, Racine et même Piron se disputeraient, s'ils vivaient, l'honneur d'être auteurs d'une pareille production. Je me suis trouvé si enthousiasmé de ce poème épique, que j'ai résolu d'en connaître l'auteur, et j'ai fait immédiatement des perquisitions pour y réussir. Eh bien, Mr. l'éditeur, le croiriez-vous, ce n'est qu'après des peines infinies que je suis parvenu à découvrir ce qui faisait l'objet de mes recherches, tant il est vrai que "le mérite se cache toujours, il faut l'aller trouver."— Qui croirait enfin que la fameuse cité des

Trois-rivières possède dans son sein patriotique des génies assez distingués, pour enfanter une pareille production!

La manière dont cette fameuse pièce a vu le jour, mérite certainement d'être rapportée, et je me fais un devoir d'en instruire le public. Voici les renseignements très exacts, que je me suis procurés à ce sujet.

"Vers la fin du mois dernier, le Secrétaire de l'Aréopage Trifluvien, adressa aux membres des plus distingués de cette institution, une circulaire conçue en ces termes:

"Monsieur, la manière indigne et infâme, avec laquelle nous avons été hués, maltraités, méprisés, vilipendés, calomniés, &c. par l'Argus, mérite certainement une réplique, et comme moi-même, génie ne peut suffire, je vous prie de vous trouver au lieu des séances ordinaires, Mardi à 7 heures du soir, pour y travailler conjointement avec vos confrères: elle sera composée en vers français.

"J'ai l'honneur d'être, &c.

"Jimmy Jumps, Secr.

A l'heure indiquée la salle se trouva remplie de tout ce qu'il y avait de plus instruit et de plus érudit dans toute la cité et ses environs. Le président, Mr. De Courtonnerre, ouvrit la séance par un discours capable de faire prendre le mors aux dents au Pégase le plus rétif; et il termina en disant qu'il était de la plus grande nécessité de faire taire ce s... Argus, et que le meilleur moyen serait de composer quelque chose en vers qui surpasserait tout ce qui avait déjà été publié; que tant qu'à lui il s'en excusait, disant qu'il n'avait jamais écrit dans les papiers publics; qu'il n'avait jamais fait que quatre vers dans sa vie, encore était-ce en l'honneur du dieu du vin! Mais, ajouta-t-il, en montrant son confrère Mr. An-vize, voilà la personne qu'il vous faut pour vous faire des couplets. Volontiers, reprit celui-ci, laissez-moi un peu y penser. En attendant, reprit Mr. Jimmy, je vais composer le préambule, avec l'assistance de Mr. Home-Cheese... Le voici:

FOR THE COLONIST.

MR. EDITOR,

As I consider myself some kind of a songster, I undertook the other night to bring forth a few lines to the tune of Yankey Doodle, one of my favourites. And as I believe that nobody as yet attempted French words to my favourite tune, I beg you will hoist them up* in some corner of your paper, pro bono publico. But not being a great poet, and quite unfit for a vast subject, I have expressed all the force of my talents on the lowest subject I could possibly find.

Eh bien! voici mes deux couplets, dit, en se frottant le nez, Mr. An-vize, mais l'air est un peu difficile à mener.

Air—Yankey Doodle.

Le petit homme est donc parti,
Pour plaider une cause;
Il gagnera, tant mieux pour lui,
Car aucun ne s'y oppose.

* Hoist them up.—Vrai style de matelot!!!

Un client trop mal avisé
Beaucoup d'argent lui donne,
Alors son œil presque fermé,
Il dit la cause est bonne.

Quant à moi dit Mr. De St. Hubert—Zé quelque fois compose des petites sansons, mais ze ne sais pas trop si ze réussirai, zé oublie un peu les règles de la poésie; cependant voici un couplet qui peut figurer avec ceux que vient de donner Mr. le conseiller.—Voilà ce que c'est que d'avoir dîné avec son excellence!

Deux fois de la hauteur d'un chou,
La tête ébouriffée,
Vous jurez que c'est un fou,
Ou bien une pouffée.

Mes-sieurs, Mes-sieurs, dit Mr. De Mauvaise-Eau, jûnr. vous vous rap-pel-lez que j'ai été longtems aux é-co-les; on m'a enseigné le fran-çais, l'an-glais, le la-tin, le grec, &c. &c. Vous sa-vez que je me pique de tout savoir, et je vais vous le prou-fer; je vais vous pro-dui-re un cou-plet qui vous é-ton-ne-ra, et je veux fai-re voir à l'É-di-teur de l'Ar-gus qu'il n'est pas le seul qui sa-che fai-re des chan-sons!

C'est un démocrate chéri;
Bon Dieu! je vous le nomme,
Mais ce n'est pas un grand esprit,
Car c'est un petit homme.

Ne pourrai-je pas aussi vous pousser un couplet, reprit le taciturne Chevalier De Violette-ville; je suis un de ceux qui ont été choisis pour porter l'adresse à Québec; j'ai dîné aussi avec le Comte, et cela donne de l'esprit. Voici donc ce que j'ai à dire:

Je vous dis avec vérité,
Il est de cette race,
Qui jadis a bien mesuré,
Une corde à la brasse.

Voici un couplet de ma façon, dit en s'avancant Mr. De Bellefleur, tous les vôtres ne signifient rien, si vous n'y ajoutez celui-ci. Voilà ce que c'est que d'avoir été au château, car je ne me serais jamais imaginé auparavant avoir assez d'esprit pour composer des vers, c'est une vraie métamorphose.

De l'Argus il est l'Editeur
Et j'admire son style,
Mais à Jean Talbeau le Docteur,
Ma foi! qu'il est utile.

Il ne manque plus qu'un couplet pour couronner l'œuvre, reprit Mr. Jimmy; vous savez que je me suis déjà illustré par mes écrits, et voici qui va encore plus vous surprendre; quatre vers français, dignes de figurer dans les ouvrages de Piron.

En finissant je lui fais part
D'un avis salutaire,
S'il aime un visage sans fard,
Qu'il baise mon derrière.

Bravo, bravo, s'écria l'assemblée, avec enthousiasme, ce couplet vaut le Chapitre des Cordeliers, et surpasse de beaucoup l'ode à Priape de Piron. Quelles belles pensées, c'est vraiment du sublime!

Il se trouvait encore dans cette auguste assemblée plusieurs poètes distingués

qui auraient bien voulu donner un couple de leur façon, mais Mr. Jimmy s'y opposa en disant qu'il se chargeait de faire publier ce qui restait à dire sur ce sujet. "D'ailleurs," dit-il, "n'ai-je pas bien réfuté [dans la gazette respectable de Fisher,] tout ce qui a été dit dans cet infamé papier. Rappeliez-vous un peu du "Pou écrasé sur l'ongle"; et l'écrit de Tocson, malgré toutes les fautes qui s'y sont glissées par la faute du truchement et du prote de cette gazette respectable. Vous savez que je me suis distingué par les écrits de *Retrospect*, en réponse au vieux Jocelyn, il est vrai qu'il y avait beaucoup de faussetés dans ce que j'avancais, mais qu'importe, je savais parfaitement bien qu'il ne pouvait me démentir, faute de preuves, les témoins n'existant plus."

A merveille reprit encore l'assemblée, la ville vous doit de la reconnaissance; nous savons que vous avez grande envie d'aller au parlement; eh bien! nous vous élirons, à la prochaine élection, si toutefois les patriotes ne s'y opposent pas, mais nous craignons un peu, car il disent que vous n'êtes devenu populaire et charitable que depuis que vous vous proposez de vous faire élire, et que lorsque vous êtes arrivé ici, vous ne regardiez personne dans les rues, &c. Mais il ne faut pas prendre garde à ce que dit le peuple, il ne sait ce que c'est que d'avoir voyagé sur la mer!

Pour prix de vos services, Mr. Jimmy, nous allons, en attendant, vous faire frapper une médaille par Mr. Belle-Œur, qui est ici présent, sur laquelle sera un pied de charbon en fleur, d'un côté, et de l'autre le quadrupède qui en fait sa nourriture favorite, quoiqu'un peu piquante! L'assemblée applaudit beaucoup à cette proposition, et on ouvrit de suite une souscription pour subvenir aux frais.

Voici, Mr. l'Editeur, les renseignements que m'a procurés un de mes amis, sur le résultat de cette fameuse assemblée Tri-fluvienne; il ne m'a pas dit en avoir été témoin oculaire, car les seuls bureaucrates avaient le droit d'assister à ce Conciliabule; il m'assure cependant tenir ces documens d'une source très-authentique. Je m'abstiendrai entièrement de faire aucun commentaire sur cette pièce d'érudition, le public saura l'apprécier à sa juste valeur, en remarquant en passant, qu'elle fait beaucoup d'honneur aux talens littéraires et poétiques de ces Messieurs, et la cité qui possède dans son sein de pareils auteurs, doit beaucoup s'enorgueillir!

Au revoir. F. Y. R.

L'ARGUS.

TROIS-RIVIERES, MARS, 1828.

Assurément son excellence et ses satellites ne disconviendront plus que les prétendues disgrâces dont ils s'imaginent accabler les Canadiens, n'aient pour cause leur conduite politique, autrement nous ne serions guère embarrassés quant à l'usage d'une épithète convenable pour exprimer ce que nous pensons de l'ordre général du 21 de Février. Nos bureaucrates, naguères dissimulés, se mettant sous les formes les plus grotesques et les plus ridicules pour se déguiser, viennent de s'illustrer, ils ont levé le masque, et voilà que son excellence se met à leur tête pour faire une guerre d'injures à des hommes honnêtes, loyaux, et éminemment distingués comme tels; voilà donc que son excellence, par la bouche de son Hérauld d'armes, l'Adjudant général, F. Vasal de Monviel, déclare ennemis du Gouvernement de sa Majesté, cinq

hommes qu'elle nomme, savoir, Messieurs de Courval, Legendre, de Rouville, de Labrière et Raymond, et pourquoi? Parce qu'ils sont les amis du pays, qu'ils ont fait cause commune avec leurs compatriotes pour faire entendre au-delà de la mer, la voix d'un peuple qui tout en reconnaissant les bienfaits de la Mère Patrie, sait fort bien faire, entre l'Administration et le Gouvernement, la distinction nécessaire — et qui prouve sa loyauté envers un bon gouvernement, par ses efforts pour faire rappeler une mauvaise administration.

Mais comment son Excellence a-t-elle pu se résoudre à porter des accusations aussi dénuées de fondement? Son Excellence est sans doute convaincue ou persuadée au moins qu'elle dit la vérité en taxant ces Messieurs d'être "les agens actifs d'un parti hostile au Gouvernement de sa Majesté," car autrement son Excellence se serait par là signalée comme fautive accusatrice. Eh bien, nous le demanderons à son Excellence, est-il convenable, est-il loyal, pour un Gouverneur, qui a découvert un complot contre le Gouvernement de sa Majesté, de ne pas traduire les auteurs devant les tribunaux compétens à en prendre connaissance? Où est la plus grande faute, chez ceux qui trament, ou chez le Gouverneur, qui étant par son serment d'allégeance, tenu comme tout autre sujet, à la révélation de tout projet déloyal et hostile au Gouvernement de sa Majesté, en laisse les auteurs impunis? Il serait à souhaiter que son Excellence ne fût pas entourée d'hommes qui lui ravissent les moyens de connaître la vérité! D'hommes qui pour le justifier ont la simplicité de dire que son Excellence ne lit pas les gazettes; quel compliment flatteur ils lui font là!

Que son excellence se désabuse, si elle s'aventure au point de se promettre beau succès en répétant des petites vengeances telles que celles qu'il exerce tous les jours! Qu'elle lise les procès du Comité des Trois-Rivières, qu'elle lise les réponses de Messieurs Legendre et Courval, et elle verra si de bons Canadiens attachent un grand prix à des Commissions qu'il n'est plus possible de conserver sous l'Administration actuelle, sans renoncer à tout sentiment d'honneur, à tout amour de la Patrie, à tout acte de Citoyen libre et Canadien? Son excellence peut être assurée que ces sentimens sont partagés par la masse des Canadiens. Son excellence peut lancer ses foudres, s'amuser à se bâtir des moulins à vent pour les détruire, et faire tous les enfantillages que ses SAGES SATELLITES lui conseilleront, les Canadiens en riront, mais n'en seront pas moins loyaux.

Si le feu du Patriotisme se réveille encore, si les écrits reprennent de la chaleur, Son Excellence peut sans crainte s'en attribuer le mérite pour nous, nous pensions que tous ces actes arbitraires cesseraient avec le départ des Requêteurs, mais non, son Excellence veut se venger. Qu'elle se rappelle que les lois atteignent tous les sujets, qu'à son retour à son château, il aura à répondre à la voix de la justice dont les tourelles de son Castel ne le défendront pas! C'est alors qu'elle dira, dans l'amertume de son âme,

Venit dies et ineluctabile tempus!!!
Attendons, le tems n'est pas loin!

Nous n'avons pu lire sans rire de tout notre cœur, la lettre que son Excellence a fait écrire à l'ex-Enseigne Parent, de Beauport, en réponse à la lettre pleine d'énergie et de patriotisme, que ce dernier a adressée au Lt. Col. Narcisse Duchesnay, en renvoyant sa commission. Son Excellence a voulu marquer le plus souverain mépris qu'elle a pour Mr. Parent et sa lettre impertinente, et à ces causes, elle a ordonné, dit Mr. l'Adjudant Général, que la Commission et la lettre de Mr. Parent, fussent brûlées! Quel dommage que l'adjudant général ne nous ait pas donné la description de la cérémonie! Si Son Excellence est déterminée à exprimer ainsi son mépris, qui nous paraît plutôt être un dépit qu'elle n'a pu contenir, elle aura fort à faire, car il ne manquera pas d'anciens officiers qui peut être lui donneront sous peu l'occasion de faire de petits feux de joie! Son Excellence devrait au moins les remercier de lui procurer cette petite jouissance!

Mr. l'Editeur.
Permettez-moi par le canal de votre feuille de demander à Jos. Dionne, Ecr. J. P. et Capitaine de milice, résidant dans la paroisse de St. Pier, e les Bequets, s'il a strictement suivi le chemin de l'honneur, en publiant dans la Gazette officielle, son refus d'assister à une assemblée patriotique et les lettres qui lui avoient été adressées. Cette Gazette officielle est l'organe de tout ce qu'il y a de méchant, les courtisans et les flatteurs y ensergent comme d'un guide sûr pour les conduire utilement au pied de leur idole, objet de leurs serviles adulations; c'est pourquoi ce monsieur s'en est servi; car il vient de se mettre de niveau avec les Turgeons, les Dumonts et autres grands personnages de cette espèce qui ont refusé d'embrasser la cause de leur pays. Dans son refus comme membre du Comité de sa paroisse Mr. Dionne dit, "qu'il a été prié d'assister à une assemblée qui devoit désapprouver la conduite du Gouverneur. Où sont ses documens? les lettres qu'il a publiées, lui donnent un démenti formel. Pour être vrai, il faut dire qu'elles ne furent publiées que dans l'espérance de réussir à faire perdre la commission de Lt. Col. à Fr. Legendre Ecr. homme très respectable à tout égard et d'un mérite très reconnu. Voici à peu près, le raisonnement de ce monsieur Dionne, avec sieur J. Babé et Miro Demers: — "publions ces lettres, elles feront destituer le Lient. Col. Legendre, vous serez Colonel, moi, je serai Major, (ce qui m'épargnera le paiement d'un Notaire pour faire les retours de ma compagnie.) Vous savez que nous désirons également le Lt. Col. Legendre et le Capt. M. Malhiot, car pourquoi ont-ils tant de mérite? En agissant ainsi, nous consacrerons nos commissions, qui nous donnent un degré de respectabilité que nous n'aurions pas sans elles, et Demers va être fait Capitaine."
2 Mars, 1828. NICHOLAS.

Mr. l'Editeur,
Notre Comité de Warwick possède un célèbre personnage qui n'a pu encore briller sur un grand théâtre, mais qui bientôt fera parler de lui. C'est maître CANOUILLE, quelquefois surnommé L..... Ayant, il y a quelques mois, reçu du Gouverneur une commission dans la milice, il se crut aussitôt au dessus de ses compagnons, et il courut à Montréal, chez le tailleur Gibb, acheter un habillement militaire complet, accompagné de sabre, &c. Pour former un militaire dans le métier des armes, il acheta aussi un guide, pour apprendre à commander, mais hélas! il ne sut pas lire, et son guide n'était en anglais; personne pour le lui expliquer. Il se rend donc un dimanche à la revue, dans toute sa gloire. Il eut fallu le voir se pavaner auprès des autres officiers. Il ressemblait à l'oiseau de Japon qui pour avoir un beau plumage n'en est pas plus fin. Chacun riait de Cabouille qui s'enflait comme la grenouille voulant devenir aussi grosse que le bœuf.

La chétive pécore
Se gonfla tant qu'elle creva.
Chacun en le voyant disait: Ah! qu'il est laid!
L'autre disait: Ah! qu'il est bête!

Le bureaucrate Cabouille s'est ruiné par sa vanité, il a dépensé £50 pour son habit rouge et ses accompagnemens; et il ne lui reste plus rien du produit de plusieurs années de travail et de peines. Les bureaucrates de notre comté cependant ne le souffriront point dans son malheur; ils se mettent à genoux devant un écru, et n'aiment point à se séparer de leur argent lequel fait commettre tant de bassesses. Et c'est un Cabouille, qu'ils ôsent employer dans les élections! Pensez-ils donc que nos électeurs ne savent point mépriser un homme qui trahit son pays, en faisant cause commune avec ceux qui veulent l'opprimer, et faire disparaître de la surface de la terre tout ce qui peut rappeler un souvenir Canadien? J'aurai occasion un autre jour de vous parler des faits d'armes de Cabouille et de la Clique Bureaucratique qui le fait aller comme une girouette et une marionnette.
CLIQUE-ECRASE.

Extraits d'un article communiqué au London Morning Chronicle, du 5 janvier dernier.

"Le gouverneur actuel, lord Dalhousie, ne paraît pas être la personne propre à appaiser les difficultés existantes, et à ramener la paix et la concorde. Toute remontrance lui semble une insulte personnelle intentionnée, et pour satisfaire ses mécontentemens individuels il sacrifierait le honneur de tout le pays. C'est une chose tout-à-fait plaisante que son refus récent de l'orateur de la chambre d'assemblée, il dénote une faiblesse rien moins qu'enfantine. Son ignorance et sa folie ont quelquefois vraiment de quoi surprendre."

MM. les Abonnés à L'ARGUS, sont priés de prier leur souscription aux Agens les plus près de leur résidence.